**42ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(23 janvier – 3 février 2023)**

**Ghana**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 24 janvier 2023 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation du Ghana pour la présentation de son rapport.

La France salue les engagements pris par le Ghana depuis son dernier Examen périodique universel, dont le lancement d’un cadre stratégique pour mettre fin au mariage des enfants. La France encourage les autorités ghanéennes à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Poursuivre les efforts en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, notamment à travers la mise en œuvre de la loi sur les violences domestiques et la ratification de la Convention d’Istanbul ;

2/ Maintenir les efforts en matière de liberté de la presse en poursuivant l’application effective de la loi relative au droit à l’information ;

3/ Prendre toutes les mesures utiles pour lutter contre les discriminations fondées sur l’orientation sexuelle et l’identité de genre ;

4/ Ratifier le Deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort et la Convention internationale contre les disparitions forcées./.

Je vous remercie./.